

Le 6 janvier 2022

Monsieur Stéphane Twigg  
Canadian Royalties Inc.  
800, boulevard René-Lévesque Ouest, bureau 410  
Montréal (Québec) H3B 1X9

**Objet : Modification du certificat d'autorisation – Gestion des résidus miniers  
à la fosse Expo  
Projet minier Nunavik Nickel par Canadian Royalties Inc.  
(Dossier 3215-14-007)**

Monsieur,

Dans le cadre de l'évaluation environnementale et sociale du projet ci-dessus mentionné, la Commission de la qualité de l'environnement Kativik (CQEK) a procédé à l'examen de votre demande de modification du certificat d'autorisation datée du 10 février 2021 et déposée au ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques.

À la suite de la décision de la CQEK, je vous informe que votre demande a été acceptée. Vous trouverez donc ci-joint la modification du certificat d'autorisation du projet ci-dessus mentionné. La CQEK souligne par ailleurs que des efforts supplémentaires devront être déployés afin d'améliorer la communication avec les communautés.

Cette modification au certificat d'autorisation ne vous dispense pas d'obtenir toute autre autorisation requise par toute loi ou tout règlement. Nous vous invitons à communiquer avec notre Direction régionale de l'analyse et de l'expertise de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec au 819 763-3333 à cette fin.

Je vous rappelle que vous devrez respecter l'ensemble des conditions de vos autorisations et l'ensemble des engagements faisant partie des renseignements fournis au Ministère pour la réalisation de votre projet.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

La directrice adjointe,

Maud Ablain

p. j. Modification du certificat d'autorisation

- c. c. M<sup>me</sup> Ina Gordon, secrétaire exécutive, Administration régionale Kativik
- M. Florian Olivier, secrétaire exécutif, Commission de la qualité de l'environnement Kativik
- M<sup>me</sup> Cynthia Claveau, directrice régionale de l'analyse et de l'expertise de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec, MELCC
- M<sup>me</sup> Hélène Iracà, directrice régionale du centre de contrôle environnemental de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec, MELCC